

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **jeudi 22 avril à 18 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Convention cadre « urbanisation durable des centres-bourgs »
2. Convention d'occupation privative du domaine public
3. SDE 76 : adhésion de la commune de Saint-Valéry en Caux
4. Questions diverses



En mairie, le 16 avril 2021

Le Maire,

Bernard HOGUET